

# Conseil communal consultatif de la Personne en situation de handicap - CCCPH.



Ville de  
**Binche.**

Conseil Communal  
Consultatif  
de la personnes  
en situation de handicap



## CCCPH

Le CCCPH est un groupe de personnes ayant comme volonté d'améliorer la qualité de vie de toutes les personnes à besoins spécifiques sur le territoire de l'entité binchoise. Depuis de nombreuses années, la Ville de Binche porte une attention particulière au bien-être et à l'inclusion des personnes en situation de handicap sur son territoire.

## En autres

Le Conseil communal consultatif de la personne en situation de handicap (CCCPH) émet son avis sur toute question qui lui est soumise par la Ville de Binche et étudie les besoins et les intérêts spécifiques des personnes en situation de handicap et les fait connaître au Collège Communal.

## Missions

L'objectif est de rassembler des personnes concernées par le handicap afin qu'elles puissent partager leur expérience, leurs préoccupations et proposer des pistes de travail concrètes visant à améliorer l'autonomie, l'inclusion et la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

## CCCPH et PCS

Au-delà de son rôle de consultation et de sensibilisation, le CCCPH, coordonné par le Plan de Cohésion Sociale, pourra lui-même porter des actions, évènements, projets, initiatives pouvant avoir une incidence sur la vie et le quotidien des personnes âgées et handicapées ayant des besoins spécifiques.